

SIL-A-FORCE

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle	
Santé	2	2	 	
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2004-09-27

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: SIL-A-FORCE
MSDS #: 03978_HX
Code du produit: 03978472, 03978700, 11613200
Utilisation recommandée: Adoucisseur d'eau.
Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc. Canadian Headquarters
 3630 E. Kemper Rd. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 Cincinnati, OH 45241 2401 Bristol Circle
 Phone: 1-800-438-2647 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131
Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Aperçu des premiers secours

AVERTISSEMENT. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU. Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas y goûter ni l'avaler.

Principales voies d'entrée: Yeux. Peau. Inhalation.
Contact avec la peau: Irrite modérément la peau.
Contact avec les yeux: Irritation sévère des yeux.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Silicate de sodium	1344-09-8	30 - 40%	1960 mg/kg (rat)	4640 mg/kg (lapin)	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Consulter un médecin.
Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutanée préexistantes peuvent être plus susceptibles aux effets irritants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Dangers spécifiques: Non applicable
Risques inhabituels: Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthode spéciale n'est requise

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuel
Méthodes de nettoyage:	Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau .

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATEUR COMMERCIAL ET INDUSTRIEL SEULEMENT .

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise . Ventilation adéquate du local .

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes anti-éclaboussures chimiques en cas de contact ou de risque d'éclaboussures .
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques .
Protection de la peau et du corps:	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation .
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	solution aqueuse
Couleur:	Incolore	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Odeur:	Pas d'information disponible	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	1.385	pH:	11.3
Dilution pH:	Pas d'information disponible	Densité:	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	0
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	Sans objet
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Le produit est stable
polymérisation:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux:	Aucun raisonnablement prévisible
Matières à éviter:	Incompatible avec des acides. des oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Inconnu
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Aucun connu
Effets sur l'organe-cible:	Aucun connu

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Corée (ECL), Japon (ENCS), Philippines (PICCS), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Silicate de sodium	1344-09-8	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Aucune

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	N
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Cause de la révision: non applicable

Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.